

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AOUT 2010

PRESENTS = R. MAISONNEUVE. M. LAPEYRADE. G. LATAPIE. C. MONTARDON,
E. LAFOURCADE .A. LEMAITRE. R. LASBATS. A. BOURNAZEL. R. LAFOURCADE.

ABSENTS EXCUSES = C. LARRIEU, G. DELAINE
SECRETAIRE de SEANCE = A. BOURNAZEL

Ordre du jour.

- Subventions
- Programmation DGE 2011
- Amendes de police
- Travaux du cimetière
- Convention RAM.
- Urbanisme
- Assainissement non collectif
- Questions diverses

Subventions ;

M. le Maire propose d'allouer une subvention de 1500€ à l'Association ' Labatut en Fête'.

Vote : 9 oui

M. le Maire propose d'allouer une subvention de 50€ à l'Association des Lieutenants de Louveterie des H.P.

Vote : 9 oui

M. le Maire propose de signer une convention entre le RPI et la commune pour la mise à disposition d'un lave vaisselle d'une valeur de 1900€ pour l'école.

Programmation DGE 2011.

Nous allons présenter 3 dossiers, le renforcement du pont sur l'Alaric chemin du Las, la réfection des toitures de l'école et la sécurité des bâtiments publics. Nous sommes en attente des devis.

D'autre part nous allons continuer la couverture incendie sur la commune ; au quartier Labarthe, pont de l'Alaric chemin des Négrets, pont de Canta sur l'Alaric, chemin du canal, au lavoir Duchemin.

Une réflexion est en cours concernant le dossier triennal FAR de voirie.

Amendes de Polices.

La commission de voirie est chargée de faire le recensement des panneaux indicateurs endommagés afin de demander une subvention pour la réfection de la signalisation.

Réunion du 4 Août (suite)

Travaux du cimetière.

Nous allons installer le caveau municipal et le Colombarium. Le jardin du souvenir sera créé en 2011. Nous réfléchissons également sur la création d'un ossuaire.

Relais Assistante Maternelle.

Une réunion a eu lieu pour la création d'un RAM pour le canton de Maubourguet. La Communauté de Commune de Maubourguet n'a pas pris la compétence Petite Enfance, les communes du canton doivent participer financièrement à son fonctionnement. Notre part annuelle serait de 268€.

Le conseil municipal décide d'attendre pour se prononcer.

Urbanisme.

M. le Maire fait le point sur les dossiers en cours d'instruction.

Assainissement non collectif.

Les demandes de subvention pour la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectifs sont encore recevables. Des nouveaux systèmes de traitement viennent d'être agréés.

Infos.

M. le Maire fait part des nouvelles directives pour les contrats aidés des employés municipaux.

La télévision numérique couvrira notre commune le 8 Novembre 2011.

La couverture analogique deviendra de ce fait obsolète. Pensez à vous équiper.

Fin de la séance